



## LE PREMIER CSE DE PASCALE CHARPY MOORE !

Orléans, le 28 octobre 2024

Salaires et conditions de travail : l'urgence de mesures fortes et de négociations s'impose !

Pour sa première réunion de CSE, la nouvelle dirigeante s'est présentée auprès des élus.

Le message qui a retenu toute notre attention : « je suis particulièrement attachée aux relations sociales ». Ça tombe bien, nous aussi !

Elle s'est engagée à recevoir prochainement toutes les organisations syndicales.

Ce sera l'occasion pour SUD-Solidaires de faire plus ample connaissance et lui présenter notre cahier revendicatif qui prévoit d'améliorer les conditions de vie des salariés.

### VOUS ETRE UTILE : MISSION IMPOSSIBLE ?

La période où la direction applaudit, se congratule et se félicite de la nomination de Madame Pascale CHARPY MOORE est terminée...

Depuis des années, SUD-Solidaires alerte sur le contexte économique et social dégradé de notre entreprise. La période qui s'ouvre pour Madame CHARPY MOORE, doit permettre un rôle renouvelé de sa fonction, en redonnant toute sa place à de vraies négociations pour reconstruire notre socle social.

La triste réalité salariale de notre entreprise (source SECAFI) :

- La CELC pointe à la dernière place sur le montant moyen d'intéressement : 1 983 € par salarié contre 4 554 € pour la moyenne des CE !
- Le salaire moyen ressort à 41 268 € (avant dernière place des CE) contre 44 341 € pour la moyenne des CE !

Les tristes records de la CELC :

- Première en turnover !
- Première en licenciements !
- Première en démissions !
- Première pour les ruptures en période d'essai !

### L'URGENCE SOCIALE N'EST-ELLE PAS LA, MADAME CHARPY MOORE ?

Elle devra réinventer le dialogue social qui s'apparentait, sous le règne de sa prédécesseuse, plus à « des réunions de salon » qu'à des réunions de négociation. Ne parlons même pas des NAO locales qui sont loin de répondre aux besoins d'attractivité et de reconnaissance dans notre caisse.

Ne pas entendre les revendications légitimes des salariés, reviendrait à commettre une erreur sociale qui briserait la dynamique du prochain plan stratégique et cristalliserait les rancœurs déjà bien présentes.

## LES SALARIES ATTENDENT DES ACTES FORTS !

MAINTENANT

On reprend

L'OFFENSIVE

On

S'ORGANISE

On

SE SYNDIQUE



Union  
Solidaires

# LES POINTS FORTS ABORDÉS EN CSE

## PROJET D'ADAPTATION DU SCHÉMA DE DISTRIBUTION BDD :

A l'issue de l'avis négatif remis en CSE le 24 septembre dernier, la direction est dans l'obligation de produire une réponse motivée à celui-ci. **En d'autres termes, elle doit faire part de la suite donnée aux objections et préconisations du CSE.**

**La direction persiste et signe :** les regroupements annoncés (fermetures) **ne répondent en aucun cas à un triste enjeu économique**, sinon ce sont 9 agences supplémentaires qui auraient été fermées !

En conclusion, selon le droit du travail, il n'y a donc aucune :

- Difficulté économique !
- Mutation technologique !
- Réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de la compétitivité !
- Cessation d'activité de l'entreprise !

**Dans ces conditions, comment expliquer aux clients et aux élus locaux que la direction va fermer des dizaines d'agences ?**

## EFFECTIFS :

Après sept ans de baisse continue, le nombre d'emplois dans le secteur bancaire français est reparti à la hausse l'an dernier (hors alternants), selon les données publiées par la fédération bancaire française. La direction est encore à contre-courant et continue à supprimer des emplois :

**Moins 53 CDI depuis le début d'année, des dizaines de postes vacants et 156 CDD et intérimaires... Et toujours la même charge de travail ! Difficile dans ces conditions d'apaiser le climat social et valoriser l'image de la CELC !**

- Les salariés épuisés nous remontent que le sous-effectif institutionnalisé est dévastateur : heures supplémentaires non déclarées, fatigue, stress, dépression, syndrome d'épuisement professionnel...
- **Un « bon » sujet parmi d'autres que nous aborderons avec Madame CHARPY MOORE !**

## OBJECTIFS COMMERCIAUX :

Sans entrer dans le détail, les chiffres sont arrêtés à fin septembre comparés à une année complète. Globalement, la CELC est bien placée et se trouve même au-dessus de son poids naturel au sein du réseau CE.

- C'est inversement proportionnel aux résultats sociaux désastreux mis en exergue par SUD ! Quel est l'intérêt de rajouter chaque semaine qui passe, des actions commerciales, sinon travailler pour la gloire de la direction !
- **Encore un « bon » sujet à aborder avec Madame CHARPY MOORE !**

## AGENCES RÉNOVÉES :

8 agences vont être rénovées : Blois - Cloyes sur le Loir – Bourgueil – Épernon -Châteauneuf en Thymerais - la Loupe - Briare le canal.

- Notre syndicat regrette que les travaux de certaines agences soient réalisés en phasage ce qui dégradera obligatoirement les conditions de travail !
- D'autres seront enfin rénovées par la force des choses car réceptacles de la clientèle et certains collègues impactés par la fermeture de leurs agences !

# NE VOUS RESIGNEZ PAS ! REJOIGNEZ-NOUS !

### Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUE, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GOBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Guillaume REMBERT, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS



### Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE  
Section Loire-Centre  
2, rue Lavoisier 45140 Ingré  
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29  
Code courrier PSX45  
sudcelc@sudbpce.com